

Publication du Mémento de l'apiculteur polynésien



MÉMENTO DE L'APICULTEUR POLYNÉSIE Guide technique et économique

Le gouvernement annonce la sortie du Mémento de l'apiculteur polynésien dans lequel figurent toute une série de conseils et recommandations.

Dans le cadre de la politique menée par le gouvernement de la Polynésie française, le service du développement rural (SDR) et le centre de formation professionnelle et de promotion agricoles (CFPPA) participent de manière complémentaire au développement de l'apiculture. Le SDR met en œuvre des plans de surveillance et de lutte contre les maladies des abeilles et apporte des conseils personnalisés aux porteurs de projets et aux apiculteurs en activité. Le CFPPA dispense des formations d'initiation ainsi que des formations thématiques. Ensemble ils ont publié le Mémento de l'apiculteur polynésien.

Pourquoi un Mémento de l'apiculteur polynésien ?

L'objectif de ce guide n'est pas de reprendre l'ensemble des techniques apicoles en détail mais d'attirer l'attention sur une série de conseils et recommandations :

- des conseils techniques sur l'organisation d'une colonie d'abeilles, le travail de l'apiculteur et le

calendrier des tâches selon la saison, ainsi que la récolte de miel ;

- des informations économiques destinées à éclairer les porteurs de projet sur les investissements à prévoir au démarrage (matériel de rucher, équipements de protection, matériel d'extraction et de conditionnement du miel, etc) ;

- des renseignements sur le cadre réglementaire de cette activité où le lecteur trouvera le contact des organismes susceptibles d'intervenir dans cette filière, tant au niveau des formalités administratives que des mesures d'accompagnement.

A qui s'adresse le Mémento de l'apiculteur polynésien?

Ce petit guide illustré s'adresse aussi bien aux personnes du métier qu'aux novices. Il répond à un besoin d'informations pratiques et facilement accessibles.

Envisager la création de rucher nécessite un minimum de connaissances techniques, mais aussi d'avoir une approche économique réaliste du projet, dans une logique entrepreneuriale. Pour les apiculteurs en activité, c'est une piqûre de rappel des techniques élémentaires qui leur est proposée dans ce fascicule facile à transporter au rucher.

Disponible en Français et en Tahitien

L'apiculture se développant aussi dans les îles, une version disponible en tahitien permet de rendre l'information accessible à tous. Une version téléchargeable sera également disponible, dès sa mise en service sur le site internet du service.

Où se procurer le Mémento ?

Le Mémento de l'apiculteur polynésien est disponible au département du développement de l'élevage du SDR et au bureau du CFPPA situé à Papeete. Contacts ci-dessous :

SDR

Rue Tuterai Tane, route de l'hippodrome – Pirae

Tel département du développement de l'élevage : 40 42 35 24

CFPPA – Antenne Papeete

Rue Paul Gauguin- Papeete

Tel antenne Papeete : 40 42 99 58